



**ACEF de Québec**  
**570, rue du Roi**  
**Québec G1K 2X2**  
**Tél : (418) 522-1568**  
**Fax : 522-7023**  
**acefque@mediom.qc.ca**

Québec, ce 21 mai 2010

Me Véronique Dubois,  
Secrétaire de la Régie de l'Énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3669-2008 phase 2**  
**Budget amendé de l'ACEF de Québec.**

Chère consoeur,

L'ACEF Québec soumet au tribunal un budget d'intervention amendé dans le cadre de l'audience R-3669-2008 phase 2.

Le budget amendé tient compte des heures déjà investies en 2009 et 2010 ainsi que du travail qui resterait à faire en 2010 en tenant compte du calendrier fixé par la Régie.

L'ACEF de Québec souhaite pouvoir finaliser correctement le travail déjà entrepris au présent dossier mais tel qu'annoncé lors de la dernière rencontre préparatoire, nous réservons notre droit de modifier notre implication dans cette cause en fonction des interventions que l'ACEF effectuera dans les audiences à venir, plus précisément les prochains dossiers en transport et distribution.

Finalement, nous avons évalué qu'il serait pour nous opportun de pouvoir déposer un mémoire de frais intérimaire.

Espérant le tout conforme veuillez agréer, Chère consoeur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau  
Avocat  
ACEF de Québec

c.c. Me Jean Morel, Me Éric Dunberry et intervenants.